

Alain Duffourg, sénateur du Gers, prône pour les retenues collinaires

Elles sont un espoir pour la pérennisation de l'agriculture locale et la souveraineté alimentaire



Alain Duffourg, sénateur du Gers, prône pour les retenues collinaires

Les retenues collinaires, ces « réserves artificielles d'eau alimentées soit en période de pluies par ruissellement des eaux soit par un cours d'eau permanent ou non permanent » sont, pour le sénateur du Gers Alain Duffourg, l'une des solutions pour l'irrigation agricole. Le Sénateur a déposé une proposition de loi en juillet 2022 qui vise à soumettre à déclaration les retenues collinaires de moins de 150 000 mètres cube d'eau, cosignée par 70 sénateurs. Cette initiative vise à préserver l'agriculture locale et notre souveraineté alimentaire et à limiter le recours aux exportations de productions agricoles maraîchères.

Face aux questions essentielles de la gestion de l'eau et de l'irrigation agricole, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, « la France doit continuer d'investir dans des rétentions collinaires » plaidait le Président de la République Emmanuel Macron, en février dernier au Salon de l'agriculture. C'est donc une question nationale incontournable pour notre pays, une question d'actualité qu'il a posée à la ministre déléguée à la Ruralité en mars dernier.

Dans le prolongement de son action, le Sénateur Alain Duffourg s'est récemment entretenu de sa proposition de loi avec le cabinet du ministre de l'agriculture et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. A l'écoute des enjeux de l'irrigation agricole dans les territoires ruraux, ils ont exposé la position du gouvernement d'approche par territoire pour la création des ouvrages nécessaires et mesurer l'impact sur l'environnement de ces retenues collinaires. Sur la question du curage des lacs, des études sont en cours et un fonds d'investissement hydraulique a été mis en place, notamment pour le traitement des déchets provenant des sédiments.

C'est au niveau des remontées du terrain sur les complexités administratives rencontrées dans la création de retenues collinaires que l'action pourrait, dans un premier temps, être menée afin de les simplifier. Il s'en est entretenu avec les représentants des agriculteurs et les services de l'Etat et devrait prochainement rencontrer le Délégué interministériel chargé de la mise en œuvre du Varenne de l'eau.

Défenseur vigilant du monde agricole, le Sénateur Duffourg reste très attentif aux enjeux du modèle agricole actuel et aux préoccupations des agriculteurs quant aux implications économiques, environnementales et personnelles qu'ils vivent.